



PRIMONIA |
SCHOOL |



PrimoPacte

Découvrir le private equity₁



Sommaire

Le private equity₁ : Une classe d'actifs qui se démocratise

1. Mes 1^{ers} pas avec le private equity₁
2. Une classe d'actifs compétitive
3. Trois bonnes raisons d'investir
4. Comment y souscrire ?

A photograph of a city skyline at sunset, with the sun low on the horizon and its golden light reflecting on the water in the foreground. The sky is a deep orange, and the buildings are silhouetted against the bright light.

LE PRIVATE EQUITY¹ : UNE CLASSE D'ACTIFS QUI SE DÉMOCRATISE

Longtemps réservé aux institutionnels, le private equity, ou capital-investissement, séduit de plus en plus les particuliers.

Cette classe d'actifs constitue en effet une solution de diversification patrimoniale au couple risque-rendement intéressant.

Il faut néanmoins disposer d'un horizon de placement suffisamment long pour en tirer pleinement profit.

1. Mes premiers pas avec le private equity

- ✓ Le private equity consiste à investir dans le capital de sociétés non cotées à différents stades de leur développement. Il s'oppose au public equity qui désigne l'investissement dans des sociétés cotées en Bourse. L'objectif du private equity est de participer au développement de la société et de dégager une plus-value au moment de la cession, quelques années plus tard. Le cycle (identification des investissements, participation à la valorisation de l'entreprise puis cession) d'investissement en private equity est généralement de 5 à 7 ans.
- ✓ Les fonds de private equity permettent de recueillir les fonds d'investisseurs, institutionnels et particuliers, et de les déployer progressivement en acquérant des sociétés jugées à fort potentiel de croissance. Mais leur valeur ajoutée ne s'arrête pas là. Les fonds d'investissement aident également les entreprises en leur apportant leurs expertises et leurs réseaux. Ainsi, beaucoup de fonds disposent d'une spécialisation sectorielle, comme la santé, la biotech ou encore l'intelligence artificielle.

1. Mes premiers pas avec le private equity

- **LE CAPITAL-RISQUE**

Ce terme désigne les investissements réalisés dans la création et le développement de start-up innovantes. Les fonds qui opèrent sur ce créneau fournissent de l'argent mais aussi une aide opérationnelle et stratégique à l'entreprise pour soutenir son développement. Sur ce segment, le risque et le potentiel de rendement sont plus importants.

1. Mes premiers pas avec le private equity

- **LE CAPITAL-DÉVELOPPEMENT**

Le capital-développement regroupe les opérations de renfort et d'expansion d'activité et s'adresse aux entreprises ayant passé le cap des premières années. Les fonds sont là pour permettre aux sociétés de franchir un palier en termes de croissance de chiffre d'affaires et de rentabilité.

1. Mes premiers pas avec le private equity

- **LE CAPITAL-TRANSMISSION**

Ce segment comprend les opérations liées aux entreprises arrivées à maturité. Il s'agit dans la plupart du temps de PME (petite et moyenne entreprise) ou ETI (entreprise de taille intermédiaire). Les fonds sont là pour préparer la transmission de l'entreprise à une autre entité industrielle ou son introduction en Bourse. Les sociétés étant déjà rentables, les fonds d'investissement ont souvent recours à l'effet de levier pour financer la dette. Ces opérations sont alors appelées Leveraged buy-out (LBO).

Dernière catégorie, le capital retournement concerne les entreprises confrontées à des difficultés de trésorerie. Les fonds y injectent alors les ressources financières nécessaires au redressement de son activité tout en effectuant des restructurations internes.

2.

Une classe d'actifs compétitive

Selon France Invest, l'association des investisseurs pour la croissance, le capital-investissement français affichait, en 2018, un rendement de 11,2 % par an sur 15 ans. Pour comparaison, sur la même période, le CAC 40 a affiché une performance annuelle de 5,9 %. Des données à mettre en perspective avec le risque important de perte en capital inhérent à l'investissement dans le private equity.

De plus, le capital-investissement est, par nature, une classe d'actifs peu liquide, sauf s'il est souscrit via un contrat d'assurance vie. Par exemple, le contrat Target+ propose PrimoPacte, une unité de compte permettant d'investir dans des actifs de private equity de qualité institutionnelle tout en restant liquide. Cette unité de compte est valorisée bimensuellement.

3. Trois bonnes raisons d'investir

Rendements attractifs, soutien de l'économie, aucun souci de gestion : découvrez les raisons d'investir dans cette classe d'actifs.

1

DES RENDEMENTS ATTRACTIFS

Selon France Invest, le capital-investissement français affichait, en 2018, un rendement de 11,2 % par an sur quinze ans. le rendement n'est pas garanti.

L'investissement en private equity comporte des risques.

2

SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Le private equity apporte des capitaux aux start-up et aux PME pour dynamiser leur croissance et accompagner leur transformation.

3

AUCUN SOUCI DE GESTION

La sélection des entreprises, leur gestion et leur revente finale sont déléguées à un fonds d'investissement. En contrepartie, il prélève des frais de gestion.

4. Comment y souscrire ?

Contrairement à une idée reçue, le capital-investissement n'est pas réservé qu'aux investisseurs institutionnels.

Les particuliers peuvent également réaliser des investissements en private equity.

Il est important de noter que le couple risque/rendement varie fortement en fonction du type de détention choisi. Il faut donc se renseigner en amont pour savoir lequel correspond le mieux à vos besoins. Quel que soit le canal que vous choisirez, le placement en private equity concerne prioritairement une clientèle avertie qui peut en mobiliser une partie sur une longue période dans une stratégie de diversification.

4. Comment y souscrire ?

Cela peut se faire via quatre modes de détention (1/2) :

1. En direct

Ce canal est réservé aux personnes averties et disposants de fonds conséquents.

2. Via l'achat de parts de fonds de placement

Il en existe plusieurs types :

- les Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR)
- les Fonds Professionnels de Capital-Investissement (FPCI).
- les Fonds d'Investissement de Proximité (FIP)
- les Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI)

Tous ces fonds sont accessibles aux particuliers dans le cadre d'une gestion privée.

A noter que les FCPI et FIP offrent des avantages fiscaux en échange d'un risque plus important.

4. Comment y souscrire ?

Cela peut se faire via quatre modes de détention (2/2) :

3. Le financement participatif

Des plateformes permettent aux particuliers d'investir au capital de sociétés pour des montants inférieurs. Le ticket d'entrée moyen est de 500 euros.

4. Via une assurance vie

C'est possible depuis la loi Macron du 6 août 2015 qui facilite la détention du non-coté dans le cadre d'un contrat multisupport.



PRIMONIAL

creative investments

Primonial School est une marque de Primonial dédiée à la formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53314 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.
Primonial School est référencé Datadock.

SAS au capital de 173 680 euros. 484 304 696 RCS Paris. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. CIF adhérent à l'ANACOFI-CIF sous le n° E001759, Association agréée par l'AMF, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 148. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » n° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier, garantie par Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière n° 7400021119.

Siège social :

6-8 rue du Général Foy - 75008 Paris.
Tél. : 01 44 21 70 00 - Fax : 01 44 21 71 23.

Adresse postale :

6-8 rue du Général Foy – CS 90130 – 75380 PARIS Cedex 8.

www.primonial.com

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et la valeur d'un investissement peut varier à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés. Ce document à vocation informative n'est pas contractuel. Les informations d'ordre juridique et fiscal contenues dans ce document sont à jour au moment de sa parution et sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement. Les simulations présentées ont été réalisées en fonction d'hypothèses financières et de la réglementation en vigueur à ce jour, ces éléments sont susceptibles d'évoluer. Les informations contenues dans ce document ont été prises à des sources considérées comme fiables et à jour au moment de sa parution, cependant leur exactitude ne peut être garantie.